

chambre étoilée, suivant un commandement qui arrivait de la part d'Elizabeth. Les débats durèrent, là, encore plusieurs jours. Mais, comme l'a remarqué Tytler, " si, à Fotheringay, ils eurent l'accusée sans les témoins, à Westminster, ils eurent les témoins sans l'accusée."

Mais, l'on se demandera sans doute ce que faisaient, pendant ce temps, la France, l'Espagne et l'Ecosse elles-mêmes. La réponse tient dans un mot. Elles faisaient de la diplomatie ! Ce n'est pas en récompense de sa piété filiale que Jacques VI deviendra plus tard Jacques Ier d'Angleterre.

Trente-six commissaires votèrent pour la peine de mort, douze absents concoururent dans ce jugement. Un seul membre de cette commission, Lord Zouch, refusa de se prêter à pareille horreur. La Chambre des Communes et celle des Lords ratifièrent cette sentence à l'unanimité, et une adresse fut votée, conjurant Elizabeth de faire subir à Marie Stuart le châtiment de ses crimes.

" Ainsi, dit Hosack, se termina la plus honteuse des iniquités judiciaires qui aient sali l'histoire d'Angleterre."

Et c'est ainsi, ajouteron-nous, qu'un noble peuple, ami de la justice et de la liberté, peut quelquefois s'avilir pour avoir prêté trop complaisamment l'oreille à des gouvernans indignes. Des écrivains de bonne foi ont cherché à rejeter la faute d'Elizabeth, en grande partie, sur ses conseillers. La vie et le caractère de cette reine persécutrice ne souffrent pas cette excuse. De grands talents, un long règne, qui ne fut pas sans éclat, n'effaceront jamais de la main de cette autre Macbeth, le sang de cet autre Banquo, qui fut Marie, et dont elle vit sans doute le fantôme vengeur à travers ceux qui hantèrent son esprit au moment de la mort.

La sentence, arrêtée au conseil dès avant le procès, il avait été résolu de la faire ratifier ensuite par le Parlement. " De cette façon, disait Burleigh, tout le monde sera content." Après avoir attendu vainement, dans l'espoir que quelqu'un viendrait à son secours, Elizabeth dût suivre l'inévitable. Elle signa le warrant d'exécution le 10 février 1587. Le comte de Shrewsbury, grand maréchal, fut chargé de le signifier à Marie. Celle-ci, ayant fait le signe de la croix, et sans trahir la moindre émotion, dit : " Au nom de Dieu, bienvenue soit la nouvelle qui m'est